

---

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal  
du 19 janvier 2015  
13 h**

---

**Séance tenue le lundi 19 janvier 2015  
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Frantz Benjamin, M. Richard Bergeron, M. Michel Bissonnet, Mme Karine Boivin Roy, M. Éric Alan Caldwell, M. Richard Celzi, M. Harout Chitilian, M. Jean-François Cloutier, M. Russell Copeman, M. François William Croteau, M. Claude Dauphin, M. Gilles Deguire, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Erika Duchesne, M. Luc Ferrandez, M. Marc-André Gadoury, M. Pierre Gagnier, Mme Manon Gauthier, M. Jean-Marc Gibeau, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Guillaume Lavoie, Mme Elsie Lefebvre, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, Mme Justine McIntyre, M. Peter McQueen, M. Réal Ménard, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, M. Domenico Moschella, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Lorraine Pagé, M. Jean-François Parenteau, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Valérie Plante, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, Mme Chantal Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, M. Craig Sauvé, M. Steve Shanahan, Mme Anne-Marie Sigouin et Mme Monique Vallée.

**PRÉSENCES EN COURS DE SÉANCE :**

Mme Magda Popeanu et M. Jeremy Searle.

**ABSENCES SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :**

Mme Marie Cinq-Mars.

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :**

Mme Catherine Clément-Talbot, Mme Suzanne Décarie, Mme Louise Mainville, M. Marvin Rotrand et Mme Émilie Thuillier.

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Alain Marcoux, Directeur général  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

---

Le président du conseil, M. Frantz Benjamin, déclare la séance ouverte et offre à l'assemblée ses meilleurs vœux pour le nouvel an. Il demande d'observer un moment de recueillement à la mémoire des personnes disparues lors des tristes événements survenus un peu partout à travers le monde, notamment lors des actes de terrorismes perpétrés dans les locaux du journal Charlie hebdo, des prises d'otages dans une imprimerie et un marché casher qui se sont soldés par des morts et des blessés en France.

---

**1 - Période de questions du public**

Le président du conseil appelle le point « Période de questions du public ».

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Michel Benoit	M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers)	Surévaluation foncière du bâtiment sis au 3880, chemin Côte-des-Neiges site du futur Projet M sur la montagne / Montant des primes de départ accordées à M. Jean Bélanger, directeur du Service de l'évaluation foncière et à l'évaluateur en chef, M. Gaetano Rondelli <b>Dépôt de document</b>

---

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, le président du conseil déclare la période de questions du public close à 13 h 05.

---

## 2 - Période de questions des membres du conseil

Le président du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillers et conseillères ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Luc Ferrandez	M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers)	Loi 3 - Respect de l'échéancier pour débiter les pourparlers avec les syndicats – Informer le conseil sur le processus des négociations
M. Marc-André Gadoury	M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers)	Manque de transparence en distribuant des documents de travail séance tenante – Allouer un temps raisonnable aux élus pour étudier les documents afin de leur permettre de statuer en toute connaissance de cause
Mme Lorraine Pagé	M. Denis Coderre	Grands projets structurants du Train de l'Est, d'un Système léger sur rail (SLR) et de l'amélioration du transport en commun comme projets prioritaires pour les Montréalaises et Montréalais / Étude pour évaluer les impacts de la décision de prolonger la ligne bleue en surface
Mme Manon Barbe	M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers)	Faire un rapport aux membres du conseil de l'état de santé des régimes de retraite à tous les trois (3) mois – Uniformiser les informations de l'ensemble des régimes de retraites de la Ville à soumettre aux élus
M. Craig Sauvé	M. Denis Coderre	Investissements de la Caisse de dépôt dans le projet de prolongement de l'autoroute 19 seront basés sur le rendement et non sur les besoins de service – Base d'affaires sur le rendement comme incitatif pour hausser le tarif des titres du transport en commun
M. Luis Miranda	M. Denis Coderre (Mme Anie Samson)	Justification de la piètre qualité du déneigement lors de la dernière tempête de verglas / Demande de compiler les données sur le déneigement entraînera un surplus de travail pour les employés
M. Guillaume Lavoie	M. Denis Coderre	Vœux du nouvel an à tous les membres du conseil / Prioriser la construction de nouvelle station de métro sur le territoire de l'île de Montréal
M. Sylvain Ouellet	M. Aref Salem	Impacts de la décision de prolonger l'autoroute 19 au détriment de la ligne bleue

---

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des membres du conseil par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*, le président du conseil déclare la période de questions des conseillers close à 13 h 37.

---

**CM15 0001**

**Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal**

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 19 janvier 2015, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

---

À 15 h 37,

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

de modifier la séquence de l'ordre du jour afin de procéder à l'étude de l'article 15.01 immédiatement après l'article 3.01, conformément à l'article 33 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

La proposition est agréée.

---

À 13 h 38, le président du conseil suspend les travaux afin de permettre aux membres du conseil de prendre connaissance du document relatif à l'article 15.01.

À 13 h 40, le conseil reprend ses travaux.

---

**CM15 0002**

**Déclaration d'appui au peuple français pour son courage et sa détermination face au terrorisme et au fanatisme**

Considérant que les attentats terroristes qui se sont déroulés à Paris le 7 janvier 2015 contre le journal *Charlie Hebdo* ainsi que les prises d'otages du 9 janvier 2015 dans une imprimerie et un marché casher ont fait 17 morts et plus de 20 blessés;

Considérant que ces attaques ont soulevé l'indignation partout dans le monde;

Considérant qu'aucune nation ne devrait vivre sous la menace d'individus armés qui s'attaquent à ceux qui ne pensent pas comme eux;

Considérant que ces actes barbares visaient directement les droits fondamentaux que sont les libertés de pensée, de parole, de presse et de religion;

Considérant l'attachement profond et inébranlable des Montréalais pour ces valeurs fondamentales à la base de toute société démocratique;

Considérant les liens vigoureux, historiques et amicaux qui unissent Montréal et Paris depuis des siècles;

Considérant que Montréal est une métropole où se côtoient, dans l'harmonie et le respect, quantité des gens de toutes origines et de toutes religions;

Considérant que l'empathie et la solidarité exprimées par les Montréalais devant cette tragédie ont atteint une ampleur inégalée à l'extérieur de la France, notamment en ce qui concerne la participation populaire aux différentes manifestations de soutien;

Il est proposé par M. Denis Coderre

appuyé par M. Luc Ferrandez  
Mme Manon Barbe  
Mme Lorraine Pagé  
et tous les membres présents

Et résolu :

que la Ville de Montréal :

- 1 - salue la solidarité et la détermination du peuple et des autorités françaises qui ont réagi de manière exemplaire face à l'innommable;
- 2 - souhaite et ne doute pas que la France, patrie des Droits de l'homme, continuera d'inspirer le monde en tant qu'un des foyers les plus ardents de l'expression des libertés démocratiques fondamentales;
- 3 - exprime ses plus sincères condoléances au peuple et au gouvernement français et invite les Montréalais à continuer d'exprimer leur appui comme ils l'ont si bien fait au cours des dernières semaines.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

15.01

---

### CM15 0003

#### **Rapport sur la situation financière des régimes de retraite conformément à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) et étude en comité plénier**

Le leader de la majorité dépose le Rapport sur la situation financière des régimes de retraite conformément à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) et étude en comité plénier, et le conseil en prend acte.

À 14 h 08,

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M Pierre Desrochers

que le conseil municipal se transforme en comité plénier pour l'étude de l'article 7.01 pour une période de 90 minutes et que le conseiller Michel Bissonnet soit désigné pour agir à titre de président du comité plénier. Le Directeur général et ses collaborateurs disposeront de 30 minutes pour leur présentation. Le temps de parole des partis sera divisé comme suit :

- Équipe Coderre – 24 minutes;
- Projet Montréal – 18 minutes;
- Coalition Montréal – 6 minutes;
- Vrai changement pour Montréal – 4 minutes;
- Indépendants et autres élus – 8 minutes.

À 14 h 10, le président du conseil suspend les travaux pour permettre au conseil de se transformer en comité plénier.

À 14 h 17, le conseiller Bissonnet apporte certaines précisions sur le déroulement du comité plénier, conformément aux articles 113 à 119 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*. Il souhaite la bienvenue au Directeur général, M. Alain Marcoux, et ses collaborateurs madame Diane Bouchard, directrice du Service des ressources humaines, messieurs Jacques Marleau et Yves Courchesne, respectivement Trésorier adjoint et responsable des caisses de retraite et Trésorier et directeur du Service des finances et déclare la séance ouverte.

À 14 h 45, le Directeur général et ses collaborateurs débutent avec la présentation Power Point du document qui a été distribué aux élus, suivie par les interventions des membres du conseil selon les temps de parole convenus.

À 15 h 46, le conseiller Bissonnet indique la levée du comité plénier.

À 15 h 49, le président du conseil, M. Frantz Benjamin, reprend le fauteuil présidentiel et, en vertu de l'article 119 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*, invite le président du comité plénier à faire son rapport. Le conseiller Bissonnet indique que le comité plénier a siégé 90 minutes et que 14 membres ont pris la parole comme suit :

- Équipe Coderre – 8 interventions;
- Projet Montréal – 4 interventions;
- Coalition Montréal – 1 intervention;
- Vrai changement pour Montréal – 2 interventions;
- Indépendants et autres élus – Aucune intervention.

Il précise que les 8 minutes non utilisées par les Indépendants et autres élus ont été divisées entre les partis et que deux (2) minutes de temps de parole ont été ajoutées à chacun d'eux et il remercie tous les intervenants.

07.01

\_\_\_\_\_

À 15 H 51, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président du conseil déclare l'assemblée levée.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
PRÉSIDENT DU CONSEIL

\_\_\_\_\_  
GREFFIER

Toutes et chacunes des résolutions ci-dessus relatées sont approuvées.

\_\_\_\_\_  
MAIRE